

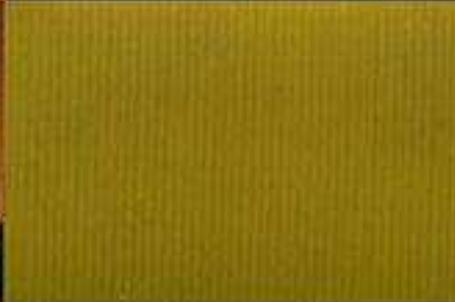


RAPPORT ANNUEL 2015

CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



RAPPORT ANNUEL 2015

**CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY**

27 avril 2016

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	5
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	7
5. ÉTATS FINANCIERS.....	15

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je suis très fière du travail que nous avons accompli au cours de la dernière année. En effet, malgré nos moyens limités, nous avons su, je crois, perpétuer la vision de Jean-Paul L'Allier, grand bâtisseur de Québec. Ce père des conseils de quartier croyait dans l'intelligence populaire. Grâce aux conseils des citoyens de Québec, il avait le désir de bâtir une ville à l'échelle humaine où chacun vivrait dans un milieu de vie de qualité. Ce n'est donc pas étonnant que son administration mentionnât que 90 % des recommandations émises par les conseils de quartier étaient respectées par l'administration municipale.

On sait maintenant que la présence des arbres urbains et des boisés ont une influence bénéfique sur la santé des gens. En captant les polluants atmosphériques, ils protègent la population contre les maladies cardiovasculaires et pulmonaires. Nous avons inclus, dans notre plan d'action, la protection et la mise en valeur des richesses naturelles de notre quartier. À cet effet, nous avons organisé, entre autres, une marche dans nos grands boisés en collaboration avec le Club de marche de Québec et la maison Léon-Provencher.

Ayant à cœur de réaliser cette vision commune d'un quartier vivant qui favorise les services de proximité et les échanges sociaux, nous avons collaboré, avec le gestionnaire de la rue du Campanile et un représentant des commerçants, à l'élaboration d'un programme d'animation. La remise des prix « Voisins remarquables » suivie d'un spectacle en plein air en juin dernier a permis de faire battre le cœur du Campanile. Dans nos cartons, a aussi pris naissance un projet de campagne de promotion de l'achat local, en partenariat avec des étudiants du programme Mediatique du Collège des Compagnons. Les préparatifs devraient arriver bientôt à terme. Nous avons bien hâte de lancer cette campagne.

Nous sommes conscients que notre quartier manque cruellement d'un centre communautaire de qualité, capable de répondre aux besoins de notre communauté. Pour ce faire, nous avons fait un suivi régulier sur le projet de reconstruction du centre communautaire Pie-XII.

Notre préoccupation quant à la sécurité et l'efficacité des déplacements des piétons, des cyclistes et des automobiles nous a incités à faire des recommandations à la Ville pour améliorer certaines intersections, soit de réparer le bitume, compléter le réseau cyclable, etc. La qualité de vie au quotidien de notre quartier dépend de ces détails. Il faut s'en occuper.

Tous ces succès n'auraient pu se réaliser sans la contribution de mes collègues-administrateurs du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, composé de citoyens bénévoles ayant à cœur la qualité de vie de notre quartier. Au nom des citoyens et citoyennes du quartier, je les remercie vivement pour leur dévouement au bien-être de notre communauté. Je tiens aussi à remercier Madame Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec, pour son soutien indéfectible ainsi qu'à tous les citoyens qui sont intervenus au cours de l'année pour nous faire part de leurs préoccupations et tenter de trouver des solutions avec nous.

C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que nous vous présentons notre 9^e rapport annuel. Je vous invite à le lire pour y découvrir les richesses de notre quartier et les actions mises en œuvre pour en faire un milieu de qualité où il fait bon y vivre.

Sachez que ce fut pour moi un honneur et un privilège d'avoir votre confiance pour vous représenter au cours de ce mandat.



Johanne Elsener, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

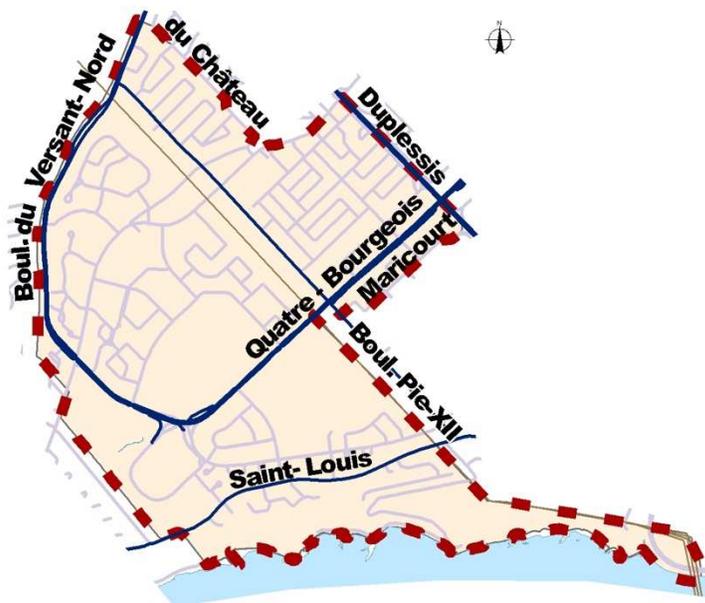
Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment, en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF)

Le CQPSF a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

Les limites du territoire du CQPSF sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Le CQPSF est normalement composé de onze membres (quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier, auxquels peuvent s'ajouter trois membres cooptés). Les administrateurs doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, sans aucun droit de vote.

Ont été membres du conseil de quartier en 2015 :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
Madame Johanne Elsener	Présidente
Monsieur Luc Berthiaume	Vice-président
Madame Marie-Pier Richard	Secrétaire
Madame Anne Blouin	Administratrice
Madame Claire Moisan	Trésorière
Monsieur Simon Mathias Poulin	Administrateur
Monsieur Jean-Luc Lavoie	Administrateur
Monsieur Gilles Lefebvre	Administrateur
Madame Anne Corriveau	Conseillère municipale

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

Du mois d'avril 2015 au mois d'avril 2016, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu 8 assemblées. Les rencontres publiques ont eu lieu à l'école secondaire Collège des Compagnons et au Campanile.

Rencontres du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy
25 mai 2015, 19 h
17 juin 2015, 19 h
23 septembre 2015, 19 h
25 novembre 2015, 19 h
16 décembre 2015, 19 h
24 février 2016, 19 h
23 mars 2016, 19 h
27 avril 2016, 19 h

Un procès-verbal résumant le contenu des rencontres a été rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée ainsi que par des membres du conseil afin de réduire les coûts de secrétariat. Les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1. Aménagement du territoire

4.1.1 Contribuer à la protection environnementale de la Pointe-de-Sainte-Foy

Actions : Proposer des projets de mise en valeur des milieux naturels du quartier

Le CQPSF a soutenu le comité *Les amis des grands boisés de la Pointe-de-Sainte-Foy* dans le cadre de la tenue de leurs activités d'interprétations.

Le conseil a également participé à l'élaboration d'un projet de géocache dans les boisés Neilson et de Marly, en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale.

Le conseil a organisé une conférence sur la richesse floristique des grands boisés de la Pointe-de-Sainte-Foy. Plus de 20 personnes ont assisté à cette conférence de Madame Hardy, auteure du livre *Nos champions, les arbres remarquables de la Capitale*. Madame Hardy a parlé de la richesse de la flore du boisé Neilson, en raison du moins grand impact de l'urbanisation sur ce boisé comparativement à celui de Marly ou des Compagnons. Elle nous a également parlé de la présence de plantes spécifiques au boisé, de plantes nobles, de plantes rares, de celles qui ont une valeur patrimoniale.

Actions : Supporter l'adoption d'une politique de l'arbre et la bonification du règlement

Considérant que la Ville a tenu une consultation publique en ligne sur la vision de l'arbre, sans demande particulière aux conseils de quartier, certains administrateurs ont rempli le sondage en ligne sur une base individuelle.

Actions : Intégrer les préoccupations environnementales lors des consultations publiques

Aucun projet n'a été soumis à la consultation par la Ville.

4.1.2 Contribuer à l'harmonie du paysage architectural

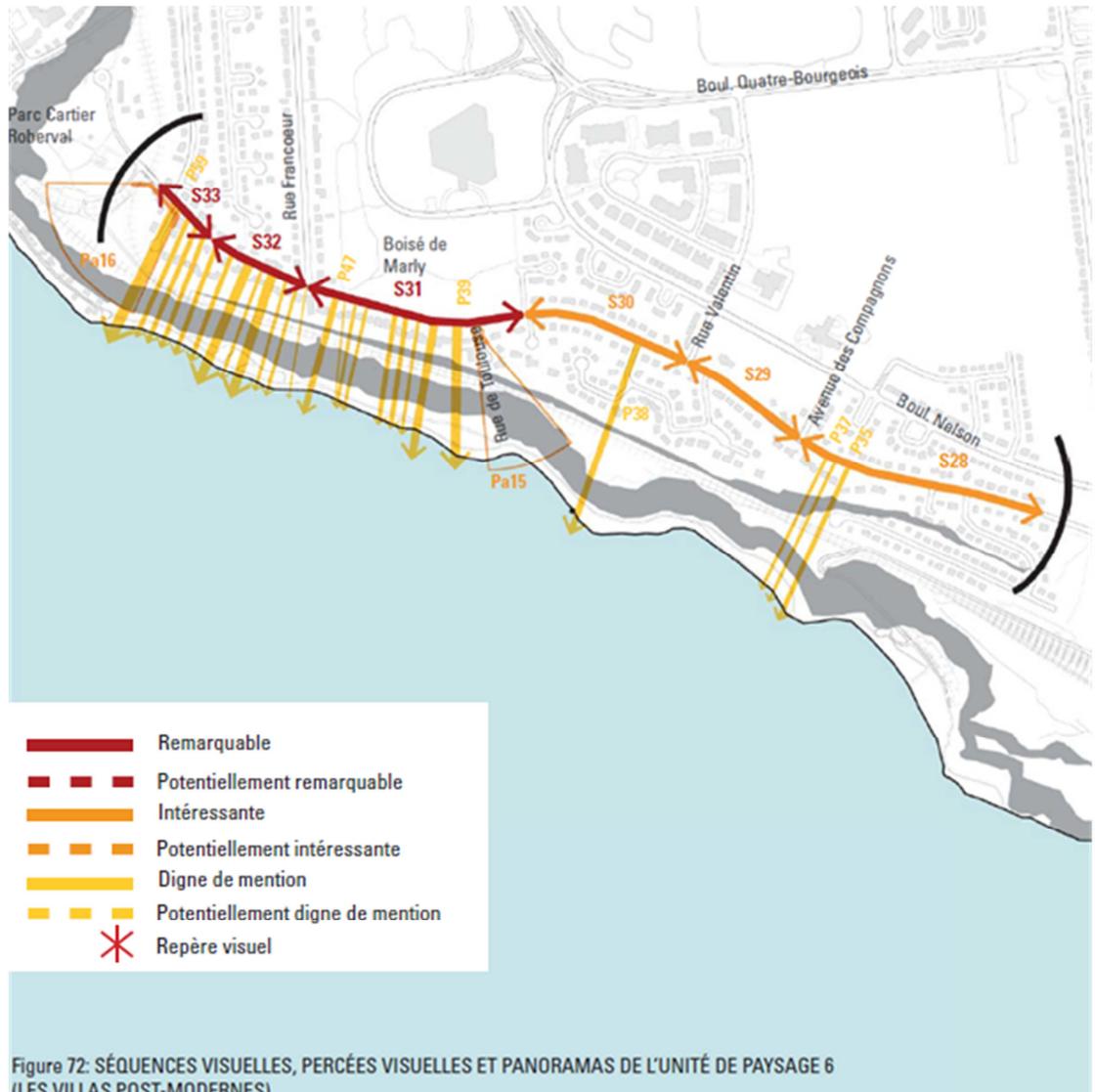
Actions :

Suivre les demandes de classification du chemin Saint-Louis

Suivre la demande d'obtention du rapport portant sur l'étude de caractérisation à l'égard de la classification du chemin Saint-Louis et vérifier son intégration au PDAD en s'informant ponctuellement auprès de notre conseillère municipale

Les conseils de quartier de l'arrondissement ont obtenu l'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis à la suite d'une plainte déposée par un citoyen à la Commission d'accès à l'information. À la demande des conseils de quartier de

l'arrondissement, la Ville a tenu une rencontre d'information le 26 janvier 2016 s'adressant aux administrateurs des conseils de quartiers, rencontre à laquelle un administrateur, M. Simon Mathias Poulin, a participé. Selon l'étude de caractérisation, les séquences visuelles du chemin Saint-Louis situées dans notre quartier ont été qualifiées de remarquables et intéressantes. À la suite du compte rendu de M. Poulin, le conseil de quartier a décidé d'intégrer, dans son plan d'action 2016, une action en vue d'obtenir un statut de protection pour cette artère patrimoniale.



Rappelons que le CQPSF tente depuis 2009 de faire classer l'axe patrimonial Grande Allée - chemin Saint-Louis pour assurer la protection de ses paysages bâtis et naturels. Les quatre conseils de quartier ont fait une demande commune pour un budget d'initiative afin de mener une étude de caractérisation préalable à la classification de cet axe. La Ville de Québec a pris la décision de mener elle-même cette étude. Celle-ci a été complétée en 2012 et a été rendue publique à l'automne 2015.

4.2. Aménagement des propriétés municipales

4.2.1 Collaborer à la réalisation du projet de centre communautaire Pie-XII avec la Ville de Québec

Actions : Suivre l'évolution des travaux en cours

En suivi à ce dossier, le conseil a été informé à plusieurs reprises que le dossier suivait son cours et que la priorité était donnée à la réalisation du projet du centre communautaire de Charlesbourg.

Le conseil est toujours en attente de la réalisation de l'étude de faisabilité inscrite au plan triennal d'immobilisations.



Actions : Demeurer à l'écoute des préoccupations des citoyens du quartier et transmettre celles-ci aux élus municipaux

L'un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens. Au cours de leur mandat, les membres du CQSPF ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées au début et à la fin des assemblées ont permis aux citoyens présents de s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les questions posées et les préoccupations exprimées ont été fidèlement consignées aux procès-verbaux.

Les membres du conseil de quartier ont, par ailleurs, pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les réponses aux questions posées n'étaient pas connues des membres. Les membres du conseil de quartier ont répondu au mieux de leur connaissance aux préoccupations du public, en les acheminant par écrit ou en personne, à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ainsi qu'à la Ville de Québec.

De plus, les membres du conseil de quartier ont répondu à toutes les demandes d'aide, de soutien ou d'information des citoyens reçues par courrier, par voie électronique ou par téléphone.

4.2.2 Collaborer à la bonification des parcs municipaux du quartier

Actions :

Dresser le portrait et l'inventaire des parcs actuels

Demander le plan d'entretien et de développement des parcs

Le conseil de quartier avait demandé, en 2014, à recevoir les plans d'entretien et de développement des parcs, mais, depuis ce temps, le conseil n'a reçu aucun document écrit lui permettant de faire un suivi adéquat.

4.3. Vie communautaire

4.3.1 Collaborer au maintien et au développement de services de proximités pour la clientèle vieillissante du secteur Campanile

Actions :

Dresser la liste de tous les organismes reconnus soutenant les aînés

Après une demande à la Ville, celle-ci nous a informés que cette liste n'existait pas.

Établir des liens avec les commerçants et les organismes soutenant les aînés du quartier

À la suite de démarches du conseil de quartier, l'administration de la rue du Campanile (Dajerco) a offert de prêter des locaux pour la tenue de rencontre du conseil de quartier et pour la tenue d'activités sociales. Le conseil a aussi tenu plusieurs rencontres avec Dajerco et un représentant des commerçants du Campanile afin de développer davantage l'animation du Campanile et de faire la promotion de l'achat local.

Identifier les besoins de cette clientèle en collaboration avec les organismes soutenant les aînés du quartier

Soucieuse de l'impact de la participation sociale des aînés, le CQPSF a invité les citoyens à assister, le 16 décembre 2015, à une conférence offerte par Madame Andrée Sévigny, professeure associée à l'Université Laval, chercheure au Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec du CHU et directrice adjointe de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Hôpital du Saint-Sacrement. Plus de vingt personnes ont assisté à cette conférence. Cette dernière a permis de constater que les aménagements faits pour les aînés profitent à tous, pensons par exemple à l'installation de bancs dans un boisé. Toute participation sociale a des effets positifs sur la santé, sur la diminution de symptômes dépressifs, de maladies, sur le déclin cognitif et fonctionnel, pour ne nommer que ces exemples. Un exemple concret de participation sociale dans le secteur est la Maison des Grands-Parents située près de l'école Sainte-Geneviève,

où l'on offre plusieurs services, tels que l'aide aux devoirs pour les jeunes du primaire. Mme Sévigny a énuméré plusieurs formes de participation sociale et des conditions qui la favorisent.

4.3.2 Contribuer à la revitalisation du secteur Campanile

Actions :

Promouvoir l'exposition de photos du Collège des Compagnons

Les affiches faites avec les photos des étudiants du Collège des Compagnons ont été exposées lors de la rencontre du CQPSF de décembre 2015.



Collaborer avec les organismes pour la tenue d'activités sociales, culturelles et environnementales

Le CQPSF a organisé une randonnée dans les grands boisés, en collaboration avec le Club de marche de Québec le 15 novembre 2015. L'activité a été un réel succès avec une soixantaine de participants. L'accès à la maison Léon-Provencher permettait de se réchauffer. La marche de 9 km s'est répartie sur 2 h 30. Le diner s'est déroulé à la maison Léon-Provencher. En après-midi, les marcheurs ont continué jusqu'au parc linéaire de la rivière du Cap Rouge. En résumé, ce fut une belle initiative,



une réelle activité de promotion de la santé qui a permis aux marcheurs de faire la découverte du secteur de la Pointe-de-Sainte-Foy. D'autres membres ont été recrutés durant l'activité. Le Club de marche inscrira dorénavant cet itinéraire dans ses itinéraires réguliers.

Promouvoir l'achat local

À la suite de plusieurs actions conjointe pour maintenir des services de proximité sur la rue du Campanile, dont la SAQ du Campanile, le CQPSF a été heureux de constater l'arrivée du IGA du Campanile. Plusieurs administrateurs étaient présents lors de son inauguration en octobre 2015.



4.3.3 Prix du «Voisin remarquable» 2015

Lors de l'assemblée du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy du 17 juin 2015, plaques, fleurs et paniers cadeaux ont été remis à Mme Senso Laau et à M. Éric Brideau, les deux « Voisins remarquables » 2015 du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

Le prix *citoyen* a été décerné à Mme Senso Laau, présidente des Loisirs Saint-Benoît et responsable de l'ensemble de la programmation des cours de la Pointe-de-Sainte-Foy. Elle est également présidente de la Ludothèque de Sainte-Foy. Elle consacre plus d'une vingtaine d'heures par semaine pour réaliser ses activités bénévoles.



Le prix *organisme* a été décerné à M. Éric Brideau. Ce dernier est président de la gestion immobilière Gescorp. Dans le cadre d'un projet de construction, il a



démontré une ouverture et un intérêt marqué à l'égard des préoccupations exprimées par les citoyens avoisinants. Les préoccupations concernaient, entre autres, la conservation d'arbres matures pour préserver l'intimité des voisins situés derrière l'édifice et l'augmentation d'espace vert sur le site. Sensible à ces préoccupations, M. Brideau a modifié ses plans en transformant le terrain extérieur en stationnement intérieur pour tenir compte des préoccupations de ses futurs voisins.

4.4. Sécurité publique

4.4.1 Contribuer au développement de pistes cyclables

LE RÉSEAU CYCLABLE

La piste cyclable du chemin des Quatre-Bourgeois en direction du boulevard du Versant-Nord prévue au plan directeur du réseau cyclable (PDRC) adopté en 2008 n'a jamais été complétée. Elle se termine abruptement par le croisement de la bande cyclable du boulevard Pie-XII, ce qui oblige plusieurs jeunes du secondaire à emprunter un tronçon de route non sécurisée et très achalandée pour se rendre au Collège des Compagnons.

Actions :

Suivre le développement de pistes cyclables

Considérant que la Ville a tenu, l'automne dernier, un sondage en ligne auprès des citoyens sur les besoins et les habitudes de déplacements à vélo, certains administrateurs ont rempli le sondage sur une base individuelle.

Le CQPSF demeure attentif au développement du réseau cyclable du secteur.

4.4.2 Contribuer à la sécurité du réseau routier

Actions :

Identifier les zones comportant un risque pour la sécurité des usagers

Proposer des moyens visant à permettre la sécurité des usagers

Le CQPSF a fait mention de plusieurs zones à risque pour le quartier, notamment plusieurs nids-de-poule sur le chemin des Quatre-Bourgeois, entre l'avenue des Compagnons et la rue Valentin, ainsi qu'une signalisation déficiente à l'intersection de la rue Grandjean et de l'avenue McCartney.

4.4.3 Contribuer à la sécurité de l'accès à la plage Jacques-Cartier

Actions :

Demander une signalisation plus appropriée pour les piétons empruntant le sentier d'accès à partir de la voie ferrée.

Le CQPSF a soulevé le danger présent à l'intersection du sentier piétonnier et du chemin de la Plage-Jacques-Cartier.

Une analyse préliminaire sommaire a permis de constater que l'aménagement d'un passage piétonnier à cet endroit semble problématique à l'égard de la visibilité réduite (moins de 40 m dans cette zone de forte pente). Après vérification avec les instances responsables de ce dossier à la Ville de Québec, il est mentionné qu'aucune action n'est requise pour l'instant, car le débit de circulation n'est pas assez imposant pour justifier des correctifs.

5. ÉTATS FINANCIERS

En 2015, le CQPSF a bénéficié d'un budget de 2 255,19 \$, notamment une subvention de fonctionnement de 900,00 \$ versée par la Ville de Québec. Pour le reste, il s'agissait d'un montant de 1 355,19 \$, soit l'actif non utilisé lors de l'exercice financier 2013.

Le montant total des dépenses, en 2014, a été de 1 083,79 \$ et couvre les postes suivants : le secrétariat, la publicité et les promotions, l'administration bancaire ainsi que les frais administratifs au Registraire des entreprises du Québec (REQ).

Une somme de 1 171,40 \$ n'a pas été utilisée en 2014. En conséquence, ce montant sera reporté à l'année financière 2015.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>31 DEC. 2015</u>	<u>31 DEC. 2014</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Petite Caisse	27,69	27,69
Compte courant	<u>229,49</u>	<u>1 143,71</u>
	<u>257,18</u>	<u>1 171,40</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes à payer Non affecté	113,83	75,00
	<u>113,83</u>	<u>75,00</u>
Actif net		
Bénéfices non répartis – exercice précédent	1 096,40	1 280,19
Bénéfice net	(953,05)	(183,79)
	<u>143,35</u>	<u>1 096,40</u>
Passif et avoir	<u>257,18</u>	<u>1 171,40</u>

Au nom du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :
